

Rencontre 13e RDV des OBV

Date 26 octobre 2012

Endroit Hôtel Gouverneur, Rimouski, Salle Visage

**Administrateurs
présents**

Daniel Desgagné, Président
Aline Gagnon, administratrice
Bernard Lacroix, secrétaire-trésorier
Marc Fafard, deuxième vice-président
Sylvain Michon, administrateur
Denise Cloutier, administratrice
Caroline Brodeur, administratrice

**Personnes
ressources**

Marie-Claude Leclerc, directrice générale
Antoine Verville, directeur général adjoint
Caroline Gagné, chargée des communications
Emmanuelle Bouchard-Bastien, chargée de projets
Opération Bleu Vert
Guillaume Bourget, Chargé de projets PDE
Catherine Ferland-Blanchet, Chargée de projets et services

1. Présentation de Kathleen Aubry

Se référer à la présentation de Madame Kathleen Aubry.

Période de questions :

- Lorsque l'on travaille avec les municipalités d'une même MRC, il est important de considérer leurs particularités locales, mais également le sentiment d'appartenance qu'ils ont envers le territoire couvert par la MRC, par les enjeux caractérisant cette dite MRC.
- Il a été demandé que le ROBVQ renforce ses liens et collabore davantage avec les Unions et/ou Fédérations de municipalités et de MRC, ainsi qu'avec le MAMROT, car les instances municipales représentent l'un des principaux acteurs avec lesquels les OBV travaillent sur une base quasi quotidienne.
- Dans un sondage mené par le MAMROT en janvier 2012 où l'on abordait les municipalités et les démarches intégrées de développement durable (DD), les municipalités peu impliquées dans une démarche de DD expliquaient leur manque d'implication, non pas par un manque de ressources financières, mais plutôt par un manque de ressources humaines et de volonté. Les OBV pourraient-ils appuyer ces municipalités, par le partage d'une ressource humaine par exemple?

- L'article 19 de la LCM (Loi sur les compétences municipales) stipule que *Toute municipalité locale peut adopter des règlements en matière d'environnement*. Les participants se questionnent sur les réels pouvoirs de cet article (marge de manoeuvre des municipalités pour l'adoption d'un règlement) face aux compétences légalement déléguées au provincial et au fédéral.
- Article 15 de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection : « *Le ministre doit en outre transmettre copie du plan [directeur de l'eau ou un plan de gestion intégrée de tout ou partie du Saint-Laurent] aux ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'aux municipalités régionales de comté, aux communautés métropolitaines et aux municipalités locales dont le territoire est compris en tout ou en partie dans l'unité hydrographique visée par ce plan, afin qu'ils le **prennent en considération** dans l'exercice des attributions qui leur sont conférées par la loi dans le domaine de l'eau ou dans tout autre domaine ayant une incidence sur l'eau.* » Les participants soulignent l'utilisation de « prendre en considération » plutôt « qu'intégrer » dans cet article, et les répercussions d'une telle formulation (aspect volontaire et large de l'expression). Ils demandent si le MAMROT sensibilise les MRC à ce sujet, notamment dans le cadre de la révision des SAD (schéma d'aménagement et de développement) en leur recommandant de considérer le PDE? Il semble que de telles orientations ne soient pas émises, mais il est suggéré que l'OBV demande une rencontre avec le responsable de l'aménagement de la MRC dans le processus de révision du SAD afin de le sensibiliser à cette question.

2. Présentation de Julia Santos Silva

Se référer à la présentation de Mme Julia Santos Silva.

Période de questions :

- Concernant la Méthode d'analyse par énoncés de groupe (MÉAG), des précisions sont demandées en ce qui a trait aux difficultés à motiver la population à participer à de tels exercices. Dans l'expérience réalisée à Ste-Flavie, des acteurs avaient préalablement été ciblés, et une entente avec des élus avait été conclue. Également, les responsables de la démarche avaient directement contacté les gens affectés par la situation environnementale afin de les impliquer dans le processus et de leur expliquer l'importance de leur participation. Ces derniers avaient ensuite proposé d'autres acteurs à intégrer.
- Un participant mentionne une expérience sur la Côte-Nord où une consultation des gens sur le territoire avait été menée pour connaître les zones sensibles à l'érosion. Parallèlement, une analyse scientifique cartographique était en cours pour déterminer ces mêmes zones. La comparaison de cette démarche scientifique à l'analyse populaire de la perception des gens a démontré des résultats très similaires.
- Il est mentionné de porter une attention particulière à ne pas créer d'attente aux acteurs lors des démarches de consultation citoyenne.

3. Présentation de Nicole Huybens

Se référer à la présentation de Mme Nicole Huybens.

Période de questions :

- Il est important d'essayer de comprendre et de prendre en compte les perceptions et les représentations que se font les gens de la nature (ressource ou autre) lorsqu'on les

rencontre dans le cadre des consultations publiques et de faire appel à la psychologie lorsqu'on communique avec eux.

- Oui c'est important de connaître les représentations que se font les gens lorsqu'on veut apporter un changement à leur comportement.
- En général l'aspect subjectif et émotif n'est pas pris en compte, seule une réflexion scientifique prime.

4. Présentation d'Élise Mayrand

Se référer à la présentation de Mme Élise Mayrand.

Période de questions :

- Lorsqu'on réalise des enquêtes pour collecter des données auprès de la population, est-ce que les questions ou les propositions de réponses peuvent biaiser les résultats ?
- Non, pas lorsque les questions sont abordées sous forme de thème et lorsqu'on n'oriente pas les réponses (enquêtes semi-dirigées)
- Est-ce que les communautés autochtones possèdent une plus grande connaissance de leur milieu ?
- Cela dépend de leur mode de vie et de leur lien avec la nature. Cela est souvent le cas pour les communautés autochtones qui continuent à avoir un mode de vie traditionnel.
- Ces connaissances sont-elles tributaires de l'âge des individus au sein de ces communautés ?
- Oui, car les aînés grâce à leur vécu, se rendent compte du changement qui s'opère. Toutefois ce groupe d'âge, n'est pas forcément inquiet face au changement observé, car ayant vécu d'autres changements par le passé ont tendance à croire à la cyclicité des événements.
- Il y a des gens qui consignent des données dans des registres. Ces registres peuvent constituer une base d'information très intéressante.
- On observe également la non-prise en compte des savoirs locaux lorsque ceux-ci sont en désaccord avec les résultats scientifiques.
- Oui en effet, mais dans notre cas on essaie de les impliquer en leur diffusant les données scientifiques obtenues ainsi que leurs explications.
- Les riverains sont très habilités de fournir des données pouvant aider à vérifier et valider des modèles de simulation et recueillir des données manquantes pouvant remonter à plusieurs années (données consignées). Les arbres sont également un très bon moyen pour recueillir des informations en raison des cicatrices qui s'y forment. Cependant il faut faire attention aux souvenirs défectueux ou à l'exagération dans les propos des gens. Il faut se donner d'autres moyens de vérification.
- Il arrive que les données scientifiques recueillies ne concordent pas avec les observations des riverains.
- Il faut que les riverains soient de bons observateurs.
- Les gens sont souvent capables d'observer, mais pas d'expliquer ce qu'ils observent.
- Oui, car ils n'ont pas les connaissances nécessaires. Les conflits d'usage sur une ressource favorisent également les mauvaises interprétations (dénigrer une activité).
- Les gens peuvent avoir des perceptions erronées. Exp : associer les inondations aux barrages.

- C'est une manière de se déresponsabiliser en trouvant d'autres coupables.

5. Présentation de Nathalie Beaulieu et Karine Dauphin

Se référer à la présentation de Mme Nathalie Beaulieu et Karine Dauphin

Période de questions :

- (Concernant le cas appliqué au niveau de COPERNIC) que pourrait-être la méthode à adopter pour impliquer les différents acteurs et les attirer autour des tables de concertation ?
- On n'a pas réellement réussi à les attirer, d'ailleurs il faut cesser d'essayer d'obliger les acteurs à entreprendre des actions, car cela demande une énergie considérable à l'OBV ; Il faut que la volonté de prendre en main les problématiques émane d'eux. (Copernic)
- Dans le cadre de mon travail en Colombie et au Sénégal, ce qui a contribué à motiver les gens à s'impliquer et à entreprendre des actions est d'orienter les gens de manière à ce qu'ils soulèvent eux même les problématiques en faisant appel à leur imaginaire ainsi qu'à leurs souhaits. En leur demandant de formuler leurs rêves, d'y réfléchir et d'essayer d'y apporter des solutions. Il faut également leur faire prendre conscience qu'ils peuvent prendre des décisions. (Nathalie Beaulieu)
- Dans la région de Sainte-Marie, St-Raphael, on est confronté à un niveau d'éducation très bas au sein de la population, les gens ne lisent pas. Comment pouvons-nous pallier à cette difficulté?
- On pourrait éviter d'utiliser du matériel écrit et à la place faire appel à des images. On peut également utiliser des références culturelles selon les régions (croyances, religion, etc.) Exemple : question : Si tu voulais formuler une prière que demanderais-tu ? Comment aimerais-tu voir ton village ?

Réponse : j'aimerais que tous les enfants aillent à l'école

Question : comment crois-tu qu'on puisse faire en sorte que tous les enfants aillent à l'école ?

Réponse :

6. Présentation de Paule Simard

Se référer à la présentation de Mme Paule Simard.

Période de questions :

- Une participante mentionne l'importance du suivi et de l'évaluation afin de répondre à des questions essentielles, telles que : Qu'est-ce qui freine un acteur à signer une entente de bassin versant?
- L'évaluation des projets après chaque démarche sous-jacente, ou quelques-unes ciblées, plutôt que d'évaluer uniquement le projet une fois qu'il est terminé permet de réajuster les actions afin qu'elles correspondent mieux aux besoins des acteurs.

7. Présentation de Michel Leclerc

Se référer à la présentation de l'équipe d'Aller-Retour.

Période de questions :

- Aucune question posée en raison du dépassement du temps alloué